

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS
1 mois 2 mois 6 mois 1 an
Suisse — Fr. 2.50 4.50 10.— 20.—
Etranger — 5.— 10.— 25.— 50.—
Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir le prix d'abonnement moyennant un surtaxe de 20 centimes.
Compte de chèques postal 112 64.
O. L. K.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue Saint-Pierre /
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Table with 3 columns: Location (Canton de Fribourg, Suisse, Etranger, Réclames), Price (20 cent., 25, 30, 60), and Notes (la ligne, ou son espace, M. V. X.)

Nouvelles du jour

La voix de la prudence dans la question orientale. Le chef des catholiques slovaques expose ses griefs contre les Tchèques.

Tandis que plusieurs journaux français continuent à réclamer que le gouvernement de leur pays traite avec Kémal pacha, le Petit Parisien, dans un article de tête très remarqué, expose le danger qu'il y a pour la France d'entrer en traction avec le chef des nationalistes turcs. Il regrette qu'on commence par publier que, faute d'hommes et d'argent, on est tenu de faire la paix avec lui. Ce chef des insurgés, en voyant arriver un représentant de la France, ne se contentera pas de l'évacuation de la Cilicie; il revendiquera Smyrne, Gallipoli et la Thrace. Au moment où le gouvernement turc négocie avec le chef des insurgés, il est peu judicieux d'inspirer à celui-ci un orgueilleux sentiment de sa force. Enfin, lorsqu'il faudrait que les Alliés se présentassent parfaitement unis en face de la question orientale, qu'ils doivent envisager à la fois à Athènes et à Constantinople, c'est une mauvaise tactique que l'un de ces alliés parle de reviser le traité de Sévres.

Telles sont en résumé les raisons que fait valoir le Petit Parisien. Il termine en disant que, au lieu d'aller à Angora, auprès de Kémal, le plus sage, pour la France, est de montrer un peu de patience et d'attendre que les événements, en Grèce comme en Turquie, aient pris une tournure plus décisive.

La déception des Slovaques au sujet de leur union avec les Tchèques inspire à l'abbé Hlinka, un des chefs du peuple slovaque, les plaintes pathétiques que voici: « Depuis deux ans, nous sommes « indépendants ». Deux ans, c'est peu dans la vie d'un peuple; c'est assez pour nous faire sentir l'étendue de notre mécompte. Toute la Haute-Hongrie (la Slovaquie constituait jadis le district montagneux de la Hongrie) retentit de plaintes et de lamentations. Nos fils se sauvent en Amérique dans l'espoir d'y trouver le bonheur. Nos espérances se sont dissipées comme un rêve mensonger. Les chants patriotiques célèbrent la liberté; mais le peuple est plus esclave qu'il n'a jamais été. Le Slovaque est étranger et opprimé dans sa propre patrie. On lui coupe de tous côtés les moyens de subsister. Autrement, on voulait que nous apprissions le hongrois; mais au moins on nous laissait gagner notre pain. Nous vivions en paix; personne ne nous molestait; le foyer domestique était un sanctuaire inviolable. Aujourd'hui, on nous prend notre langue sans nous donner du pain. Toutes les belles places sont pour les Tchèques; nous sommes des esclaves au service des maîtres tchèques. Jamais, dans nos assemblées, nous n'avons donné sujet aux reproches des autorités tchèques; mais viennent quelque ci-devant remouleur ou badigeonneur transformé en gardien de l'ordre et de la loi, et nous voilà en suspension. On dit qu'un sous-officier, du nom de Danek, m'a dénoncé. Me voilà bon pour la cour martiale et j'aurai de la chance si je garde ma tête sur mes épaules. Un caporal tchèque a aujourd'hui plus de pouvoir que dix mille patriotes slovaques. Les légionnaires tchèques fusillent les citoyens slovaques ou les emprisonnent comme il leur plaît. Tout leur est permis, parce qu'ils sont des « frères tchèques » et que nous ne sommes que de stupides Slovaques. On enlève aux Slovaques le pain de la bouche, on les bat, on les chasse de leurs maisons. Nous ne supporterons pas cela plus longtemps. »

On envisage la participation des ouvriers aux entreprises comme l'un des moyens les plus efficaces pour résoudre les conflits sociaux entre employeurs et employés. Dans divers congrès, on discute sur les moyens de parvenir à cette solution. La fédération des métallurgistes socialistes du bassin de Charleroi, en Belgique, a mis cette question à l'ordre du jour de sa dernière assemblée, et

La situation politique en France

Paris, le 25 décembre.

Il y a une quinzaine de jours, la Chambre française a voté, après de longs débats, le projet de réorganisation des chemins de fer. Dans la discussion qui fut très ample, plusieurs députés catholiques sont intervenus, qui ont fait triompher, par voie d'amendement, d'intéressantes idées sociales, en obtenant du gouvernement l'introduction, dans la convention nouvelle, de mesures propres à créer l'actionnariat ouvrier. Un fort beau discours de M. Chabrun, député de la Mayenne et membre de la Commission des « Semaines sociales » de France, qui intervint dans le débat comme rapporteur du projet, au nom de la Commission du travail, avait présenté le problème dans les termes les plus heureux. Une déclaration, lue par un autre député catholique, également membre de la Commission des « Semaines sociales », M. Boissard, qui représente le département de la Côte-d'Or, avait également servi à mettre en relief les mêmes préoccupations. Elle avait été signée par des parlementaires appartenant à sept groupes différents de la Chambre et avait obtenu le plus vif succès.

Ces interventions des députés catholiques sociaux furent très remarquées, et l'opinion, qui compte sur eux, s'en était réjouie. Malheureusement, dès incidents de politique intérieure sont venus jeter le trouble dans les esprits et ont entraîné la Chambre dans une voie périlleuse pour son prestige.

Ce fut d'abord la démission de M. André Lefèvre, ministre de la guerre, qui fut la cause d'une vive émotion, à cause de la lettre qui en précisait les motifs et laissait clairement entendre que l'Allemagne, en dissimulant des armes et des munitions, préparait sa revanche. Questionnée à ce sujet par le général de Castelnau et par M. Barthou, le président du Conseil s'était contenté de déclarations brèves qui semblaient bien ne pas avoir dissipé toutes les inquiétudes, quoi qu'elles eussent été suivies d'un vote de confiance.

L'élection d'un socialiste unifié, dans le Lot-et-Garonne, par suite d'une alliance entre les radicaux et les socialistes, le 19 décembre, amenait à la tribune, le mercredi 22, un député de Paris, M. Soulier, pasteur protestant, qui interpella le ministre de l'Intérieur sur les « menées bolchévistes » et lui demanda de les combattre avec plus d'énergie. M. André Barthou interpella, à son tour, après M. Soulier, et s'en prit à la propagande royaliste, qu'il dénonça avec vigueur. M. Steeg et M. Leygues répondirent sans beaucoup de netteté, le premier se défendant d'intervenir dans les luttes électorales, le second réclamant de la Chambre qu'elle prêtât de préférence son attention aux graves problèmes de politique extérieure qui sont posés en ce moment. Il s'ensuivit une discussion assez confuse, que termina le vote laborieux d'un ordre du jour que toute la presse qualifiait le lendemain d'incohérent, où reviennent, on ne sait pourquoi, les lois de faïence et de prétendues « menées cléricales » dont personne, jusqu'à ce jour, ne paraissait soupçonner l'existence.

Il faut voir les choses comme elles sont. La majorité manque de chefs, pour le moment, et quelquefois aussi de discipline et de volonté. Le gouvernement, de son côté, n'ose, ou ne sait pas, ou ne peut pas affirmer une politique. Il y a plusieurs semaines que l'on répète que les jours du ministère Leygues sont comptés. Cependant, on ne le renverse pas, faute peut-être de bien savoir par qui le remplacer. Les anciens chefs de gouvernement, ou se réservent, parce qu'ils trouvent la Chambre trop à droite, ou ne seraient pas acceptés par la majorité, qui les estime trop à gauche. Les radicaux, les socialistes, ont affecté de le pousser à prendre un ministère homogène dans son sein, avec le secret espoir de ruiner son crédit dans le pays. Elle s'est dérobée; elle attend des hommes nouveaux qui ne se sont pas encore clairement révélés et imposés par leur compétence ou leur énergie. On dirait que le passé des querelles d'avant-guerre, à certains jours, va revivre. L'impression persiste que l'on ne s'en est pas encore suffisamment dégagé, que tout ce qui touche à la laïcité est gros d'équivoques et d'inconnus.

Le danger, c'est que le pays ne s'émerve et ne se montre déçu, c'est que ses velléités de mécontentement ne le rejettent dans les bras des hommes dont il a déclaré, il y a un an, ne plus vouloir. Il a vu croître ses charges, sans que la situation financière fût aussi bonne qu'il l'espérait voir devenir. Parmi les ministres, M. François Marsal est un des plus discutés. Il est candidat au Sénat, dans le Cantal, et sa campagne électorale a donné lieu, dans la Haute Assemblée, à une discussion où il n'est pas sorti grand.

Ministère vacillant; majorité hésitante, telle

était l'impression laissée par la séance du mercredi 22 décembre, à la Chambre, malgré le vote de confiance obtenu par le gouvernement.

Cette situation, heureusement, s'est éclaircie le lendemain, au cours de la discussion sur les douzièmes provisoires pour janvier et février 1921. Cette fois, M. André Lefèvre était présent et il a exposé lui-même, avec beaucoup de modération dans son langage, les raisons de sa démission de ministre de la guerre. Il s'est défendu d'avoir voulu faire soit un « geste politique » soit un « geste d'impatience »; il a répudié aussi toute pensée ou arrière-pensée d'impérialisme. Toute son argumentation s'est concentrée dans cette affirmation: « L'Allemagne reste « puissamment outillée au point de vue industriel » et demeure un danger contre lequel la France doit se garantir en se maintenant dans un état militaire qui lui permette d'y faire face.

Le président du Conseil, sans nier le péril, a prétendu que le désarmement de l'Allemagne se poursuivait dans des conditions satisfaisantes. Et c'est cette thèse qu'a nouveau aussi, dans sa réplique, M. Lefèvre a contestée.

Le débat a porté aussi, dans ces deux séances des 23 et 24 décembre, sur le traité de Versailles et sur le traité de Sévres, que la Chambre n'a pas encore ratifié. Ce dernier traité, on le sait, démentait définitivement la Turquie, la livrant à une menace grecque, lui enlevant la Thrace, qui est aux portes de Constantinople, ainsi que Smyrne. Un courant d'opinion qui devient de plus en plus fort se dessine, au Parlement et dans le pays, contre de telles solutions. Des députés appartenant à divers partis, tels M. de Chappedaine, des Côtes du Nord, qui siège à gauche, et M. Daniel Bellet, de la Haute-Garonne, qui appartient au groupe de l'Entente démocratique, des organisations comme le comité Duplex, que préside l'explorateur Bonvalot, préconisent une politique amicale vis-à-vis de la Turquie. C'est également la thèse de M. Franklin-Bouillon, ancien député, qui revient d'Orient et qui soutient, dans ses conférences, que les nationalistes turcs ne se sont alliés aux bolchévistes que par désespoir patriotique et que cette alliance, qui ne repose nullement sur une communauté de doctrines, aura vécu le jour où l'attitude des Alliés, dictée par l'Angleterre, aura changé.

Les douzièmes provisoires demandés par le gouvernement lui ont été accordés, vendredi soir, en fin de séance, par 511 voix contre 64. Le sentiment patriotique a groupé encore une fois la Chambre, presque unanime, derrière le ministère Leygues. Il n'est pas certain que ce vote ait consolidé la situation de M. Leygues, car l'attitude de la Chambre reste faite de gestes qui ne s'harmonisent pas bien les uns avec les autres. Le 22, elle a applaudi successivement et presque avec le même entrain M. Soulier, quand il interpellait, et M. Steeg, quand il lui répondait. Le 23 et le 24, elle a fait un succès presque égal à M. Lefèvre et à M. Leygues; c'est la preuve que beaucoup de ses membres obéissent à des sentiments divers et qu'ils hésitent encore, moins sur les partis à prendre que sur les hommes aptes à réaliser la politique qu'ils désirent, à l'intérieur comme à l'extérieur.

Qu'il y ait là quelque chose de fâcheux, c'est incontestable. L'important, c'est que ces tergiversations ne se prolongent pas. Tous les indices concordent, qui montrent la majorité de la Chambre parfaitement consciente des difficultés de l'heure et animée d'une réelle bonne volonté. Elle souhaite fermement la paix au dedans comme au dehors; elle a les yeux ouverts sur les périls; tout cela est à son honneur. Mais, comme il arrive souvent dans les assemblées qui comptent beaucoup d'hommes nouveaux, elle craint les faux pas et, à force de les redouter, risque de les faire. Ce sont de ces situations un peu paradoxales qu'une opposition habile, tenace et expérimentée ne manque jamais d'exploiter à son profit. Voilà pourquoi on parle d'un bloc des gauches contre le bloc national. Voilà pourquoi aussi on regarde du côté des élections sénatoriales, dans les rangs radicaux, en fondant sur leurs résultats, sans doute, trop d'espérances; parmi la majorité, en les redoutant, vraisemblablement, plus qu'il ne serait raisonnable de le faire.

Parler de crise serait trop, nier le malaise serait aveugler. Il suffirait au gouvernement de s'affirmer, de faire entendre quelques déclarations claires, pour que tout se redressât, les incidents divers que nous venons de commenter n'ayant pas troublé le pays et l'ayant à peine superficiellement agité. E. B.

NOUVELLES DIVERSES

Le gouvernement français a refusé d'accorder des passeports à MM. Crispin et Ledebour, députés des indépendants allemands qui devaient se rendre au Congrès du parti socialiste français à Tours.

Les Etats-Unis et le Vatican

New-York, 26 décembre.

Après cinquante-deux ans de suspension, les Etats-Unis vont reprendre, paraît-il, les relations diplomatiques avec le Vatican.

Le World annonce en effet qu'une vigoureuse campagne est menée pour tenter de persuader le nouveau président Harding de reprendre les relations diplomatiques avec le Vatican qui avaient cessé en 1868.

Les auteurs du mouvement considèrent que les Etats-Unis, en ce qui concerne les relations avec le Vatican, ne devraient pas se trouver en état d'infériorité avec des Etats moins importants.

Le World assure qu'en principe Harding est favorable à la reprise des relations et qu'il aurait l'intention de nommer M. Francis Egan, ex-ministre des Etats-Unis en Danemark, au poste de représentant auprès du Saint-Siège.

Le World ajoute que, dans le cas où les relations avec le Vatican seraient reprises, le représentant des Etats-Unis devrait avoir le rang d'ambassadeur et la délégation apostolique à Washington devrait être transformée en une nunciature.

L'Allemagne et les Alliés

Paris, 27 décembre.

La conférence des ambassadeurs alliés s'est occupée lundi matin du refus de l'Allemagne de dissoudre les gardes d'habitants (Einwohnerwehr).

La conférence des ambassadeurs, après avoir pris connaissance de la correspondance échangée entre le général Nollet et le gouvernement allemand, au sujet du désarmement des gardes d'habitants, a décidé, à l'unanimité, de saisir les gouvernements alliés de cette question.

Le maréchal Foch, le général Weygand, le général Nollet, président de la commission internationale de contrôle militaire à Berlin, assistaient à la séance de la conférence.

Les socialistes français

Tours, 28 décembre.

(Havas.) — La discussion a continué ce matin sur l'adhésion à la troisième Internationale. Quatre tendances se sont dessinées :

Les super-extrémistes qui veulent l'adhésion enthousiaste à Moscou;

Les majoritaires qui posent à cette adhésion certaines conditions;

Les reconstructeurs qui sont d'accord mais qui ne veulent pas aller à Moscou en esclaves; Et enfin la droite du parti qui repousse toute adhésion et oppose Jaurès à Lénine.

Une scission paraît inévitable. Les super-extrémistes ne réuniront guère qu'une cinquantaine de voix, les majoritaires réuniront les deux tiers des voix, les reconstructeurs et la droite du parti réuniront ensemble 1200 voix.

Paris, 28 décembre.

Le Temps envisage avec satisfaction la scission très probable du parti socialiste français, à Tours, et déclare que le socialisme en sera affaibli. « La tendance de Sembat (majoritaires), dit le Temps, est tout aussi dangereuse pour la société que celle de Cachin (extrémistes). »

A Fiume

Rome, 27 décembre.

(Stefani.) — Les journaux apprennent que le groupe des légionnaires fiumains a déclaré vouloir se rendre; sur ce, une compagnie d'alpins s'avance, mais tomba dans un guet-apens et fut capturée. Les alpins se défendirent énergiquement. Plusieurs d'entre eux furent blessés. La population des localités occupées par les soldats réguliers accueillit ces soldats comme des libérateurs. Le contre-torpilleur Espero a été incendié. Des tentatives de révolte des citoyens fiumains contre d'Annunzio ont été réprimées par les armes.

En Haute-Silésie

Breslau, 27 décembre.

(Wolff.) — Le Schlesische Volkszeitung publie un manifeste du commissaire apostolique pour la Haute-Silésie, Mgr Ogno, dans lequel, au nom du Pape, il interdit à tous les prêtres de Haute-Silésie, de toutes nationalités, de prendre part à la propagande plébiscitaire, d'exprimer leur opinion et de voter, sous peine d'être punis. Il interdit également à tous les prêtres de faire servir les églises et les écoles d'une manière quelconque au plébiscite.

En Irlande

Dublin, 27 décembre.

(Havas.) — Les autorités militaires annoncent que les forces de la couronne ont surpris un grand nombre de personnes en train de danser à Bruff, dans le comté de Limerick.

c'est-à-dire dans une localité soumise à la loi militaire.

Plusieurs danseurs étaient armés et quand les troupes de la couronne s'approchèrent, elles furent accueillies à coups de fusil. Un policier a été tué.

Les forces de la couronne ont riposté, tuant cinq agresseurs. On a trouvé des armes sur chacun de ces derniers; 138 personnes sont détenues, en attendant les résultats de l'enquête.

Londres, 28 décembre.

(Havas.) — Le roi a sanctionné le bill du home-rule pour l'Irlande.

Nouvelles religieuses

Le cardinal Gibbons malade

On a des nouvelles alarmantes de la santé du cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore, qui a bientôt 86 ans et fait partie du Sacré-Colège depuis 1886.

Confédération

La grève des typographes

A Genève, la grève des typographes atteint la Tribune de Genève et la Suisse. La Tribune a paru, ce matin, sur une simple feuille. Elle déclare ne pouvoir consentir à accorder à son personnel l'augmentation de 15 francs par semaine qu'il exige. Les patrons offrent 6 francs. Depuis 1915, ils ont augmenté le salaire moyen de 52 francs par semaine.

Le Journal de Genève, qui paraît comme à l'ordinaire, constate que les exigences des ouvriers, formulées à un moment où l'imprimerie se débat dans de graves difficultés, auront pour effet, si elles sont maintenues, d'accroître le chômage.

Les journaux de Berne ne paraissent pas. A Saint-Gall, les journaux ont fait une feuille commune, le Bürgerliches Nachrichtenblatt.

A Bâle et à Zurich, les typographes ne font pas grève, afin de ne pas mettre à trop forte épreuve la caisse de grève, qu'ils alimentent, au contraire, par une contribution extraordinaire de 20 francs par semaine. Les grévistes reçoivent 60 francs par semaine.

Politique saint-galloise

M. Otto Weber, conseiller national, a donné sa démission de président du parti démocratique et ouvrier saint-gallois, à la suite de divergences d'opinions avec la direction du parti lors de la dernière élection au Conseil d'Etat.

Voyage en Espagne

On nous écrit : L'industrie hôtelière à Barcelone et dans les grandes villes de l'Espagne a pris depuis la fin de la guerre un grand essor et nombreux sont les voyageurs suisses qui s'y rendent, soit pour affaires ou pour mieux connaître le pays ami, dont les relations commerciales ont énormément augmenté. Les grèves de Barcelone ont donné prétexte à quelques périodiques d'engager les voyageurs à ne pas se rendre en cette ville. Nous croyons pouvoir affirmer que la situation générale s'y est beaucoup améliorée et qu'il n'y a aucun motif d'éviter la grande ville catalane.

Les enfants de la Chaux-de-Fonds

Le journal L'Effort de La Chaux-de-Fonds a organisé pour Noël un concours épistolaire entre écoliers, avec promesse de récompenses pour les enfants qui exprimeraient les vœux les plus judicieux pour leur mère. L'Effort a reçu un grand nombre de lettres touchantes de sincérité, qui témoignent de bons sentiments des enfants de La Chaux-de-Fonds.

BUVEZ le

STIMULANT

Apéritif au vin et quinquina

Les obsèques de M. Henri Fazy

Genève, 27 décembre.

Genève a fait au regretté Henri Fazy d'émouvantes et grandioses funérailles. Une foule immense et recueillie formait la haie depuis le domicile mortuaire jusqu'au cimetière de Plainpalais, où a eu lieu l'inhumation. Les personnalités officielles se sont réunies, vers 2 heures, dans la salle de l'Alabama. MM. Dind et Andermatt représentèrent le Conseil des Etats, MM. Lohner et Gotschel, le National. Les cantons de Berne, Fribourg, Vaud, Soleure, Neuchâtel et du Valais avaient envoyé leurs mandataires. MM. les conseillers Savoy et Buchs composaient la délégation de Fribourg.

Toutes les autorités cantonales et municipales genevoises avaient eu à cœur de prendre part à la cérémonie. Les deux musiques officielles de l'Elite et de la Landwehr jouaient à tour de rôle des marches funèbres le long du parcours. Un temps sec, froid et timidement ensoleillé a favorisé cette manifestation de deuil.

L'honneur s'est rendu devant le monument du général Dufour, Place neuve. Les délégués fédéraux et cantonaux, le Conseil d'Etat in corpore, les conseils administratifs et municipaux de la ville, de la banlieue et des communes rurales, tous les corps constitués, les Associations politiques et un grand nombre de citoyens ont défilé devant le char funèbre et devant les parents. Puis le cortège s'est dirigé vers le cimetière de Plainpalais. La tombe de M. H. Fazy est placée le long de l'allée des conseillers, entre celle de M. Vincent et celle de James Fazy. Une concession à perpétuité a été accordée gratuitement par la ville en faveur du défunt.

Une tribune recouverte de tentures noires et argent était dressée d'où, successivement, se sont fait entendre divers orateurs.

M. le conseiller d'Etat Mussard, qui, durant 17 ans, a siégé aux côtés de M. Fazy, a prononcé, au nom du gouvernement, un discours particulièrement éloquent, traçant du défunt un portrait vivant, exaltant ses mérites et rappelant les services signalés rendus par lui au pays.

M. le conseiller aux Etats Dr Dind s'est spécialement attaché à décrire le rôle qu'a rempli, à Berne, le regretté défunt. Il a insisté sur la protestation que M. Fazy fit entendre au Conseil national en 1914, lors de la violation de la neutralité belge par les armées allemandes, protestation qui eut un immense écho.

Le président du Grand Conseil, M. Paul Pictet, insista sur le caractère et la noblesse d'âme de M. Fazy. Il vanta son courage devant les souffrances, son amour de l'étude, son dévouement à la chose publique, son sens de la politique, son exquise courtoisie.

M. Bourquin, président du comité central radical, parla au nom des amis politiques de M. Fazy.

M. Jules Perréard, ancien conseiller d'Etat et ancien compagnon de lutte du défunt, parlant au nom des amis personnels, traça la physionomie morale de M. Fazy et évoqua les souvenirs de la période qui précéda le vote de la loi de Séparation.

Le dernier orateur fut M. John Briquet, professeur de botanique, qui rappela tout ce que l'Institut national genevois devait à celui qui considérait les membres de cette institution scientifique comme sa famille intellectuelle.

Il était 4 h. 30 quand la triste cérémonie prit fin. A ce moment précis, le ciel se voila brusquement et un brouillard épais et glacé couvrit le cimetière et la ville de son manteau opaque.

Au retour en ville, une modeste réception fut offerte à nos hôtes au buffet de la gare. M. Gignoux, président du Conseil d'Etat, remercia les délégués de leur présence et de leur sympathie. M. Simonin, conseiller d'Etat bernois, exprima les sentiments de condoléances qui animaient les gouvernements des cantons représentés à cette cérémonie.

« Le roi est mort, vive le roi ! » En démocratie, cet adage aussi a cours. A peine une succession est-elle ouverte que déjà on prononce des noms de candidats. On parle de M. H. Boveyron, ancien conseiller d'Etat radi-

cal, pour succéder à M. Fazy au gouvernement. MM. Jean Sigg et Adrien Lachenal, fils, se disputeraient, dit-on, le fauteuil de député aux Etats.

AU TESSIN

Parmi les fonctionnaires du département tessinois de l'instruction publique chargés de veiller à ce que la jeunesse du pays soit élevée dans des sentiments suisses, il y a M. Hugo Tarabori, Tessinois de Naples, qui a écrit jadis dans une revue italianisante : « Il nous est parfaitement égal si, sur la carte géographique, le Tessin est jaune plutôt que vert et si la ligne de la frontière internationale, au lieu de passer par Chiasso, passe par la chaîne du Saint-Gothard. »

On nous écrit de Lugano :

Pour la succession de feu M. Bossi au Conseil des Etats, le comité du parti libéral-radical a donc proclamé la candidature du conseiller national Bolla, maire de Bellinzona.

La Gazzetta Ticinese rappelle que M. Bolla, qui n'a pas encore atteint la quarantaine, occupe une des toutes premières places dans l'organisation du parti. Ancien président du comité radical du district de Blenio, il est actuellement président de celui de Bellinzona, en même temps que vice-président du comité cantonal.

La Gazzetta dit que M. Bolla « est une intelligence géométrique, un caractère tout d'une pièce ». M. Bolla a fait ses études le droit à l'université de Berne; il fait partie du Conseil national depuis les dernières élections générales.

La candidature de M. Bolla a tous les caractères d'une candidature de combat. Le comité cantonal du parti conservateur, réuni ce matin à Bellinzona, a décidé de relever le gant et a proclamé à l'unanimité la candidature du conseiller national Cattori.

Les socialistes ont décidé de s'abstenir.

La lutte sera aussi chaude que la dernière fois. Mais les chances pour le parti libéral-radical sont moindres qu'alors, les événements récents sur le terrain politique et financier n'étant pas de nature à accroître son prestige.

NÉCROLOGIE

Encore une victime des rayons X

A Bienne, est décédé M. le Dr Behrens, qui souffrait atrocement depuis longtemps des suites de la manipulation des rayons X.

Nouvelles financières

Billets de banque belges de 1000 francs

On communique de Zurich que les billets de banque belges de 1000 fr. dont l'authenticité avait dernièrement donné lieu à des soupçons ont été reconnus comme bons. Depuis février 1919, la Banque nationale de Belgique a utilisé pour la confection des billets de banque de 1000 fr. un papier à filigrane composé de lignes ondulées, tandis que le papier habituel porte en filigrane la mention suivante : Banque nationale 1000 Francs, au centre du billet.

Les billets de banque imprimés sur le nouveau papier ont le même cours que les autres.

La banque Leu et C^{ie}

Cet établissement, qui s'était d'abord résigné à disparaître, par suite du mauvais état de ses affaires, se ravise et va essayer de continuer à vivre.

Déconfiture

La population ouvrière de La Chaux-de-Fonds est très émue par la débacle du Crédit mutuel ouvrier, caisse d'épargne et de prêts dont les 6000 déposants sont très inquiets sur le sort de leur avoir. Ce sont des crédits aventureux qui ont mis cette banque en mauvaise posture. Cela ne l'empêchait pas de distribuer des dividendes de 12 %.

La vie économique

C'est bien réel

On nous écrit de Lausanne : Dans votre numéro du 18 décembre, un de vos correspondants a dénoncé l'Office de l'alimentation du Département fédéral d'économie publique comme un « champion de la vie chère ». Lorsqu'on examine les choses de près, on est forcé de reconnaître que cette opinion n'est pas erronée.

Prenez, par exemple, la question du beurre. Actuellement, le beurre se paye 8 fr. 50 le kilo, au détail, et l'on peut obtenir du beurre à fondre, légèrement salé, à 7 fr. 60 le kilo (sauf erreur, celui-ci nous vient du Danemark). Or, on se souvient que le beurre d'Argentine, de bonne mémoire, s'il était exécutable pour la table, pouvait parfaitement convenir comme beurre à fondre. On le payait alors, comme tel, 6 fr. 50 à 6 fr. 70 le kilo, au détail. Avec la forte baisse du fret survenue depuis six mois, on l'aurait encore à bien meilleur compte et une surabondance de beurre à fondre entraînerait fatalement la baisse du prix du beurre de table. Mais, pour empêcher cette surabondance de se produire, l'Office fédéral de l'alimentation a pris, le 13 mars dernier, un arrêté disant qu'il faut une autorisation pour importer du beurre sous n'importe quelle forme et que cette autorisation ne sera accordée qu'aux « maisons ou associations qui auront pris des engagements suffisants vis-à-vis de l'Office fédéral de l'alimentation pour assurer le ravitaillement du pays en lait et produits du lait », soit aux maisons faisant ordinairement ce commerce. Or, ces maisons-là n'ont précisément aucun intérêt à ce que le prix du beurre baisse, et, pour obtenir cette baisse, il faudrait permettre, sans autre, à quiconque d'importer du beurre, c'est-à-dire rapporter purement et simplement l'arrêté en question.

Voyons maintenant pour le pain. Vous avez annoncé que, depuis le mois d'octobre, le prix des céréales américaines avait baissé de 25 à 30 %. Or, à notre grand étonnement, le Conseil d'Etat vaudois vient d'augmenter récemment le prix du pain d'un centime par kilo. A quoi rime donc cette augmentation ? Est-elle uniforme pour toute la Suisse et découle-t-elle d'instructions données par le fameux Office de l'alimentation ? Nul ne le sait, et c'est là-dessus que plus d'un de vos lecteurs vaudois aimerait à être fixé.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Escroqueries

La police parisienne a arrêté la femme Jeanne-Marcelle Vienne, qui avait commis depuis un mois de nombreuses escroqueries au préjudice de divers commerçants parisiens.

Sous le nom de M^{me} Dupuy, directrice, disait-elle, du « Bon-Marché de l'Ouest », à Angers, elle avait réussi à se faire envoyer ou livrer à elle-même de nombreuses quantités de marchandises, bijoux, montres, dentelles, etc., payables à un mois. Depuis le 10 décembre, elle visitait les commerçants qui n'avaient pas répondu à ses lettres.

A la suite d'une plainte, M. Cossin, commissaire de police, ouvrit une enquête qui a amené l'arrestation de la pseudo-commerçante, dans un hôtel. Dans son sac à main, le magistrat a trouvé deux cents relevés de maisons qui avaient envoyé des marchandises au « Bon-Marché de l'Ouest », qui n'était qu'une petite boutique louée à Angers pour la somme de 50 francs par mois. Les marchandises escroquées avaient été déposées pour la plupart dans une remise louée à Alfortville, rue Traversière. M. Cossin y a trouvé pour plus de 300,000 francs de marchandises de toutes sortes : 12,000 francs de stylos, 45,000 francs de tissus, 40,000 francs de bijouterie, parapluies, tapis, etc. Au cours de son enquête, le commissaire de police a découvert qu'un mois d'avril dernier, sous le nom de Pertuiset, la femme Dupuy avait fondé à Belfort le

« Grand Bazar de la Victoire ». Elle réussit à y écouler pour plus de 200,000 francs de marchandises dérobées qui lui rapportèrent de jolis bénéfices, ainsi que le prouvent des comptes qu'elle possédait dans diverses banques.

SUISSE

Arrestation

Par ordre des autorités militaires suisses, on a arrêté, à Milan, M. Ciglio Donini, inculpé de détournements commis pendant la mobilisation. Donini était fourrier au dépôt d'automobiles de Lucerne.

Tombé sous un train

On mande de Glaris : L'ouvrier Jacob Kagi a été trouvé mort sur la ligne de chemin de fer Kemptal-Effretikon. On suppose qu'il a voulu descendre du train en marche.

Le malheureux laisse deux orphelins.

Les armes à feu

A Pfyn (Thurgovie), le boucher Konrad Knöppf manipulait un revolver qu'il venait d'acheter et dont il ne connaissait pas le fonctionnement. Tout à coup, le coup partit et blessa grièvement son fils, âgé de 10 ans. L'enfant a succombé.

Echos de partout

LA HAUSSE ET LA BAISSÉ

La maison X... ayant profité de la hausse, tout l'été, se trouva fort dépourvue quand la crise fut venue... Plus le moindre petit client ! A glaner pour le moment !

Elle alla crier famine à la banque la plus voisine, La priant de lui prêter Un peu d'argent pour subsister Jusqu'à la hausse nouvelle. Je vous paierai, lui dit-elle, Si vous n'y voyez aucun mal Qu'un coup de vent du capital.

La banque n'est plus fort prêteuse Depuis que les rentrées font défaut. — Que faisiez-vous au temps « chauds » ? Dit-elle à son emprunteuse. — Nuit et jour, à tout venant, J'encaissais, ne vous déplaise. — Vous encaissiez ? J'en suis fort aise. Eh bien, décaissez maintenant.

MOT DE LA FIN

Leçon de danse : — Avancez, reculez, sautez... avancez, reculez !... — Quel est donc ce nouveau pas ? — Le Lloyd Georg-Trott !

Sommaire des Revues

Le numéro de Noël de l'Illustrierte Zeitung nous est arrivé avec les portraits très réussis de M. Schulthess, président de la Confédération, et des deux nouveaux vice-présidents des Chambres, M. Reber pour les Etats, et M. Gustave Müller pour le National. Parmi les actualités de ce numéro, signalons les photos du nouveau président autrichien, le Dr Hainisch; celle de Spitteler, lauréat du prix Nobel; celle du président Harding; celle de M. Raiberti, ministre de la guerre en France. L'incendie de Cork, celui du bâtiment de police de Berlin, l'inauguration de la tranchée des baïonnettes de Verdun, le départ de Constantin de Grèce de Lucerne, la visite de Christian de Danemark à Paris, une page sportive et une page féminine complètent ce remarquable cahier de la luxueuse revue de Zofingen.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Ski-Club Molson. — Mercredi, à 8 h. 1/2, au local, Hôtel Suisse, réunion. Tractanda : cours de ski; divers.

S'ils connaissaient leur bonheur !

par Jules PRAVIEUX

— Alors, mademoiselle, vous avez demandé à être entendue dans l'affaire Lefresne ? fit-il d'une voix aux inflexions câlines.

— Oui, monsieur, dit Berthe, après une seconde d'hésitation, je suis la fiancée de M. Emile Lefresne et je suis venue vous déclarer qu'il est innocent.

— C'est une impression, n'est-ce pas ? fit le juge avec un sourire dont la douceur se nuancait de scepticisme.

— Non, monsieur, répondit la jeune fille dont la voix s'affermait, c'est une certitude.

— Je vous serais très obligé de vouloir me révéler sur quelles preuves vous établissez cette certitude ?

— J'affirme qu'il est impossible que M. Emile Lefresne ait commis l'acte criminel dont on l'accuse.

— Impossible, et pourquoi ?

— Parce qu'il est intelligent.

Le plus beau des juges du ressort parut s'étonner de cette réponse; il répliqua :

— Qu'il soit intelligent, l'accusation ne le conteste pas, mais il est assez difficile de découvrir la preuve d'innocence : les faits sont les faits et ils sont accablants pour Lefresne. Ce vol, commis à l'heure précise où il se trouvait dans une maison dont on l'avait

vu, quelques minutes auparavant, escalader la grille, ce billet dérobé, et à la disparition duquel il avait seul intérêt... Vous avouerez, mademoiselle, qu'il y a là certaines coïncidences véritablement impressionnantes !

— C'est justement, fit Berthe, parce que ces coïncidences sont par trop précises qu'on doit se défier, c'est parce qu'elles sont trop évidentes qu'on doit les regarder comme volées, préméditées, suspectes, et se refuser à les admettre comme des preuves, même comme des indices... Monsieur le juge d'instruction, j'aime mieux ne pas appeler en témoignage la vie passée de M. Lefresne, toute d'honneur, de probité. Dans la situation... délicate qui est la mienne, on pourrait ne voir là qu'un argument de... de sentiment qui serait sans valeur à vos yeux : ce qui est une preuve d'innocence pour ceux qui le connaissent comme moi, peut très bien ne pas l'être pour les magistrats qui, jusqu'ici, l'ont ignoré... C'est sans doute, de ma part, de la prétention, une grande témérité, mais je voudrais uniquement parler raison, bon sens, comme... comme... un homme.

— Oh ! mademoiselle !... protesta M. Ardilly-Dupont tirant des profondeurs de sa berbe fauve un sourire benêt. Il avait tenté Berthe avec une extrême attention, au point qu'il avait cessé d'examiner, d'un oeil compétent, la figure de la jeune fille, ses gants, ses bottines, et même son chapeau. Son « oh ! » voulait dire : « De grâce, mademoiselle, ne calomniez pas votre sexe : il a du bon. »

— Comment, reprit Berthe résolument, admettre qu'un homme qui est intelligent, vous en

convenez, ait agi, pour se procurer de l'argent, avec une maladresse telle qu' aussitôt tous les soupçons se concentrent sur lui et qu'il se dénonce, pour ainsi dire, lui-même ?

— Mais, fit M. Ardilly-Dupont, Lefresne était un familier de la maison, un ami du maître, on le savait : il pouvait supposer que les soupçons ne s'égèreraient pas de son côté.

— C'est là une supposition absolument invraisemblable et que M. Lefresne n'a pu faire, dit Berthe qui s'animait en parlant et dont une légère rougeur colorait les joues. Pourrait-il croire raisonnablement que le vol ne serait pas découvert, que M. Randon ne porterait pas plainte, qu'il ne serait pas aussitôt accusé, écarté sous les témoignages. Voilà un homme qui n'est pas un insensé, qui a son bon sens, sa clairvoyance, et qui, en plein jour, dans un village où tout le monde le connaît, où il se sait vu de tous côtés par des gens qui travaillent dans les champs, s'en va escalader la clôture d'une maison pour forcer une caisse afin d'y prendre un billet qui fait preuve contre lui. Est-ce là le fait de quelqu'un qui a sa raison ? J'ai toujours entendu dire que des criminels procédaient autrement : ils recherchent l'ombre, la solitude, tandis que M. Lefresne semble avoir voulu accumuler toutes les précautions pour qu' aussitôt le vol connu, ce ne soit qu'un cri dans le village : « Le voleur, c'est lui ! » Voyez-vous passer devant vous, monsieur le juge d'instruction, beaucoup d'accusés qui pratiquent d'ordinaire cette méthode de plein-jour ?

— Ils préfèrent d'ordinaire l'autre méthode, je le reconnais, fit M. Ardilly-Dupont... Cette

invraisemblance que vous me signalez nous était apparue à M. le procureur et à moi, mais nous n'avons pas cru devoir nous arrêter... Mademoiselle, poursuivit le magistrat, si je blessais vos sentiments intimes, je vous en exprime d'avance tous mes regrets : c'est le devoir professionnel qui m'y obligerait et je n'en ai jamais senti, comme aujourd'hui, toute la rigueur... Je dois vous avouer qu'il ne nous a pas semblé déraisonnable d'admettre que Lefresne ait précisément compté sur cette invraisemblance pour écarter de lui les soupçons. Il a pu se dire : « On ne suspectera pas un homme qui ne s'est point caché et ce serait me supposer trop maladroit. » Il est intelligent, vous le dites, mademoiselle, et nous n'en doutons pas.

— Oh ! monsieur le juge d'instruction, fit Berthe, d'un accent poignant qui était comme un reproche, si vous le connaissiez ! Mais, le malheureux aurait commis là le plus inutile, le plus stupide des crimes ! Pourquoi donc ignorer que son cousin M. Randon ne serait point pour lui un créancier intraitable, mais un ami qui n'exigerait pas le remboursement de la dette, bien mieux, qui ne demanderait qu'à lui prêter encore une fois la somme qui lui était nécessaire. Est-ce que ce n'est pas l'évidence même, monsieur le juge d'instruction ?

M. Ardilly-Dupont ne répondit pas : il regardait les ongles de sa main droite dont il était contraint d'admirer la netteté, l'éclat, le ton nacré.

— Si vous voulez bien m'y autoriser, reprit la jeune fille après un court instant de si-

lence, je vous exprimerais mon étonnement de voir l'insistance qu'a mise la justice à poursuivre l'accusation sur la seule enquête de la gendarmerie. Et si elle était partie sur une piste qui n'est pas la bonne. Si elle se trompait en dirigeant ses recherches du seul côté de M. Lefresne ?

M. le juge d'instruction s'attardait à contempler ses ongles purs et gardait le silence.

Un peu dérotée par ce mutisme, mais sans se laisser abattre, Berthe se décida à dire toute sa pensée :

— Rien, poursuivit-elle, ne nous oblige à croire que M. Emile Lefresne soit le seul sur qui les soupçons puissent se porter. Il avait tout à perdre à commettre un pareil acte, mais d'autres avaient peut-être intérêt à ce que ce scandale éclatât.

(A suivre.)

Les abonnés qui nous envoient le montant de leur abonnement par mandat postal sont priés d'indiquer s'il s'agit d'un nouvel abonnement ou d'un renouvellement.

L'ADMINISTRATION.

Nous prévenons nos abonnés qu'il n'est pris note d'aucune demande de changement d'adresse si celle-ci n'indique le domicile précédent et n'est pas accompagnée du montant de 20 centimes.

L'ADMINISTRATION.

FRIBOURG

La population de Fribourg

La récapitulation des résultats du recensement pour la ville de Fribourg nous donne une population de résidence de 20,468 âmes, soit 175 de plus qu'en 1910, où la population de résidence s'élevait à 20,293 habitants.

Le nombre de personnes qui ont passé à Fribourg la nuit du 30 novembre au 1^{er} décembre dernier est de 20,642. C'est naturellement sur ce dernier chiffre que l'on s'est basé pour le classement des habitants suivant le sexe, l'origine et la confession. Il y avait à Fribourg, le 1^{er} décembre dernier, 9584 habitants du sexe masculin et 11,058 du sexe féminin (en 1910 : 9781 et 10512).

Le nombre des Fribourgeois et des Confédérés, qui était de 16,798 en 1910, a passé à 18,316 en 1920; celui des étrangers est descendu de 3495 à 2326.

Voici maintenant quelle serait la répartition par confession, en mettant entre parenthèses les chiffres de 1910 : Catholique, 17,863 (17,753); protestants, 2406 (2374); Israélites, 94 (114); d'autre religion ou sans religion, 107 (52).

Un fait extraordinaire et qui, pensons-nous, aura retenu l'attention des autorités, c'est la mention de 172 vieux-catholiques dans la ville de Fribourg.

C'est la première fois que les feuilles de recensement assignaient une rubrique distincte aux adeptes du schisme vieux-catholique. En dépit d'instances répétées de la part des catholiques-romains, on s'était obstiné jusqu'à n'avoir qu'une seule rubrique pour les deux confessions; c'était à la demande des vieux-catholiques eux-mêmes, qui redoutaient à bon droit les révélations de la statistique.

Mais voilà que, pour Fribourg tout au moins, le recensement effectué avec la rubrique séparée pour les vieux-catholiques indique à leur actif un chiffre d'adeptes inattendu. On a été grandement surpris de ce résultat dans le bureau du recensement et on a immédiatement soupçonné quelque malentendu. La vérification de quelques feuilles a fait constater d'emblée que ce soupçon n'était que trop fondé. Des familles allemandes notablement catholiques, victimes d'une méprise, avaient souligné étourdiment les mots : *christkatholisch*, s'annonçant ainsi, sans s'en douter, comme ouailles de l'évêque schismatique Herzog.

On aime à penser que cette erreur n'est pas irréparable et que ceux qui y sont tombés et qui auront à cœur de la réparer en recevront les moyens, par le soin des autorités. La sincérité du recensement sur un point aussi important est une affaire qui ne saurait laisser personne indifférent.

Société savante

La Société zoologique suisse a sa réunion annuelle aujourd'hui, à la Faculté des sciences, à Fribourg. Une première assemblée des participants, une trentaine, a eu lieu hier soir, à la Bibliothèque cantonale.

Les étrennes

Nous recommandons encore aux abonnés de la *Feuille officielle* la portuse de ce périodique, aujourd'hui aussi exacte et ponctuelle qu'au premier jour.

Pour les employés du tram

Les trams sont devenus plus chers et ils sont moins chauffés; mais leurs employés continuent leurs dévoués services: ils sont prudents, prévenants, affables; ils s'appliquent à être pour le public des employés modèles; on pourrait aller loin sans en trouver de pareils.

Aussi, il est juste que les voyageurs du tram leur témoignent leur reconnaissance par l'attention d'une générosité pour la tirelire des voitures. Et qu'on songe que, si tout a augmenté, les étrennes doivent être supérieures à ce qu'elles étaient jadis.

Noël et le beau temps

Il n'est pas rare que le solstice d'hiver coïncide avec le retour de quelques beaux jours qui font une heureuse diversion au milieu des froids rigoureux de l'hiver. Noël de 1920 a été particulièrement égayé par un soleil délicieux et le vent du sud a rapidement fait fondre la première neige.

Ce phénomène a frappé depuis bien longtemps l'imagination populaire et inspiré plusieurs adages, que l'on aimait à répéter à la veille du Noël :

- A tzalandé le muchiyon,
- A pâtéy le yechon.
- A Noël, les moucherons,
- A Pâques, les glaçons.

On traduit encore la même pensée de la manière suivante :

- A Noël, au balcon,
- A Pâques, au tison.

Nous pouvons noter cette autre variante :

- Quand Noël a son pignon,
- Pâques a son tison.

A écouter ces sentences, prononcées avec tant d'assurances par la sagesse populaire, il semble que nous n'ayons rien de bon à attendre d'un Noël assez doux pour qu'on se mette à la fenêtre et que les moucherons échappent à l'engourdissement de l'hiver. Mais, sait-on jamais ce que sera le temps! La réalité déroute souvent les prophéties les plus assurées. Aussi pouvons-nous jouir en toute sécurité des belles journées qui nous sont accordées, sans nous laisser troubler par l'avertissement sévère de ceux qui se plaisent à répéter :

- Tout ce répaté,
- Il est payé.

Conservateurs gruyériens

Le Cercle conservateur gruyérien a tenu, jeudi dernier, une assemblée générale très fréquentée, sous la présidence de M. Gaudard, préfet du district. Le rapport de gestion de l'honorable magistrat a été entendu avec un vif intérêt et l'assistance a témoigné sa satisfaction en confirmant le comité et son président dans leurs fonctions. Un télégramme a été adressé à M. le conseiller fédéral Musy et un certain nombre de candidats ont été reçus par acclamations.

Les événements politiques ont fait l'objet de plusieurs discours qui ont donné à cette réunion une animation du meilleur aloi.

A la Coopérative l'Espérance

Dimanche après midi, l'assemblée générale de la Coopérative l'Espérance s'est tenue à la Grenette. Trois cents coopérateurs y ont pris part. Comme pour les précédentes assemblées, c'est M. Maire, de La Chaub-de-Fonds, membre du conseil de l'Union suisse des coopératives de consommation, qui a dirigé les débats. Ce ne fut pas une petite affaire. Nous nous gardons d'entrer dans le détail des attaques et des ripostes violemment personnelles qui s'échangèrent à la Grenette. Nous ne retiendrons de ce débâcle que quelques faits et quelques chiffres essentiels.

Le rapport du conseil d'administration n'a pas été ratifié; les comptes du dernier exercice n'ont été approuvés que sous réserve, avec versement d'une ristourne de 6 %.

A la suite des agissements de deux vendeuses, aujourd'hui incarcérées, deux magasins de vente sont en déficit, l'un de 43,311 fr., l'autre de 9,590 fr. Une partie de ces sommes pourra être récupérée.

Le moment le plus dramatique de l'assemblée a été celui où l'ancien gérant responsable de l'Espérance est venu demander pardon de ses fautes et se disculper de quelques accusations lancées contre lui.

Une commission d'enquête a été nommée. Elle est composée de MM. Charles Meuwly, Charles Sansonnens, Nicolas Purro, Arthur Reveyer, Paul Grandgirard, Emile Pauchard et Léon Sterroz.

Collégiens au théâtre

Les collégiens du F. C. Olympique nous prient d'annoncer la première soirée récréative annuelle qu'ils donneront le 2 janvier, à 8 heures 1/2, à la grande salle de la Banque de l'Etat.

L'Orchestre des jeunes collégiens sera de la partie. Au programme figurent en outre *Les Héritiers Rapasson*, pièce en un acte, de Labiche, et *A qui le neveu ?*, pièce en deux actes, de Botrel.

Cette petite fête, organisée spécialement pour les vacances de fin d'année, par le F. C. Olympique, donnera aux nombreux amis de cette société l'occasion de passer quelques heures agréables.

Une salle de spectacles

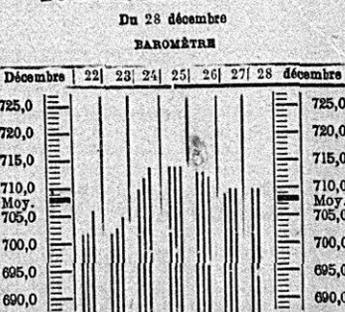
On nous écrit :

M. Livio, l'entrepreneur si avantageusement connu de notre ville, a commencé la construction d'un casino-théâtre, qui comblera une lacune depuis longtemps ressentie à Fribourg. Le nouvel édifice est situé au Champ des Cibles, derrière le Cinéma-Simplon; il sera aménagé d'après les données les plus récentes et les plus perfectionnées. Par les vastes dimensions de la salle et ses facilités d'aération, par une scénérie dont la machinerie et les décors permettront les mises en scènes les plus soignées, le propriétaire du nouveau théâtre répondra aux vœux du public, qui sera reconnaissant à M. Livio pour son initiative.

Changés à vue de la Bourse de Genève

Le 28 décembre		
	Demandé	Offre
Paris	37 70	38 70
Londres (livre st.)	22 90	23 80
Allemagne (marc)	8 40	9 40
Italie (lire)	21 95	22 35
Autriche (couronne)	0 95	1 95
Prague (couronne)	6 90	7 90
New-York (dollar)	6 35	6 75
Bruxelles	39 80	40 80
Madrid (peseta)	85 50	86 50
Amsterdam (florin)	206 10	207 10

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE



Fribourg à l'exposition internationale de Lille

D'un Fribourgeois habitant Lille :

L'exposition internationale de Lille vient de fermer ses portes.

La reconnaissance française envers la Suisse avait inspiré à la direction de l'exposition un geste qui l'honore; la mise à la disposition de divers cantons suisses de salles spéciales. Parmi celles-ci, la plus intéressante, était sans contredit, celle du canton de Fribourg.

Sous les auspices du département de commerce de ce canton, une collectivité d'exposants fribourgeois ont fait de cette salle, en un habile tour de main, un pavillon retenant l'attention des visiteurs. Qu'on en juge :

Les renommés chocolats de Villars frappaient le public par de charmantes affiches artistiques, d'élégantes boîtes et d'autres gracieux emballages.

Les grandes Brasseries de Fribourg — Cardinal et Beaugard — justement réputées au delà même des frontières de la Suisse, étaient représentées par de magnifiques tableaux colorés.

Les chalets suisses et autres habitations économiques figuraient sous les raisons sociales Alexandre Winekler, à Fribourg et Moret-Moura, à Bulle. Cette dernière nous a révélé qu'elle fabrique, en outre, les solides luges dites *Molsson*.

Le beau pays de Gruyère se montrait avec toute sa magnificence dans la splendide affiche des chemins de fer électriques gruyériens et celle de la fabrique Cailler. Modeste, mais combien gracieuse était l'affiche des dentelles de Gruyère!

A entendre proclamer les qualités exceptionnelles du fromage de Gruyère, il vous prenait le désir de goûter une fois du précieux lait qui forme la base de ce riche aliment. Rien de plus facile que de satisfaire, à Lille, cette légitime gourmandise. Il suffisait de demander de la poudre Guigoz et, en quelques secondes, on avait sur sa table un délicieux et authentique lait de Gruyère.

La maison Decroix, à Bulle, exposait un apéritif tonique et une liqueur crématée particulièrement recommandable.

Le district montagnais s'est vraiment distingué. La France, depuis quelques années, voit ses scieries outillées par la maison Bohud, de Bulle. Ses scies multiples, protégées par des perfectionnements brevetés, sont avantageusement connues dans les milieux techniques. On en admirait de superbes reproductions photographiques à Lille.

Les bois de la Gruyère, à l'égal de ses fromages, jouissent d'une sérieuse réputation auprès des travailleurs sur bois, des menuisiers en particulier, qui leur trouvent des qualités supérieures.

La maison Jules Leyrat, à Bulle, s'est spécialisée dans la fabrication de la lame de sapin. Signalons encore, comme exportateurs de bois de Gruyère, les maisons Louis Blanc, Despond, Dumas et fils, à Bulle. Ce sont, nous disent nos renseignements, des maisons de premier ordre et de toute confiance.

L'idyllique Gruyère possède des artistes sculpteurs. Les assiettes si joliment décorées et taillées au couteau par Auguste Ansermet, de Gruyères, et les petites vaches de M. Geinoz, à Neirivue, ont vivement intéressé le public de Lille, ainsi que les bandes molésières, système des plus pratiques et brevetées, de M. Frioud.

La ville de Fribourg elle-même figurait honorablement à l'exposition. La maison Ignace Comte y représentait des bois des Alpes; celle de Mme veuve Antoine Comte, des meubles de bon goût. Les usines de Sainte-Appoline étaient représentées par leurs fines pâtes, si renommées.

N'oublions pas la Clémentine des Alpes et l'intelligente réclame de la maison Zurkinden, vulgarisant sagement l'utilisation d'un mobilier à la portée de toutes les bourses.

A côté de l'important fonderie et fabrique de turbines Zeiser, signalons la grande fabrique de fourneaux et potagers « Sarina », dont la fabrication rallie les éloges des ménagères les plus exigeantes.

Terminons notre aperçu de l'exposition de Lille en mentionnant les tableaux si pleins de vie du peintre Brulhart.

Des brochures ont attiré encore notre attention sur l'Ecole cantonale d'agriculture de Grangevaux, et sur les autres établissements d'instruction, si nombreux à Fribourg.

Qui ne sait que cette ville fut pendant la guerre un foyer ardent de dévouement en faveur des internés alliés, des blessés français en particulier? Une magnifique photographie nous montrait, à Lille, l'hôpital consacré aux soldats alliés malades, devenu aujourd'hui l'hôpital officiel du canton.

Une autre photographie nous montrait Fribourg comme paysage et nous comprenions à cette vue que le célèbre littérateur anglais Ruskin ait pu dire de la cité des ponts qu'elle est la ville la plus pittoresque de la Suisse.

La participation fribourgeoise à l'exposition internationale de Lille a fait dans la capitale du Nord une très heureuse impression; en notre qualité de Fribourgeois, nous en sommes fiers.

CALENDRIER

Mercredi 29 décembre
Saint THOMAS de Cantorbéry
évêque et martyr

Saint Thomas, archevêque de Cantorbéry, naquit à Londres, en 1177. A la suite d'un démêlé qu'il eut avec le roi Henri II, celui-ci le fit massacrer dans son église même par quatre gentilshommes.

Dernière Heure

L'Italie contre d'Annunzio

Milan, 28 décembre.

Les nouvelles de Fiume sont sévèrement censurées et confuses.

Des renseignements de source particulière disent que les légionnaires de d'Annunzio se défendent avec acharnement. Les troupes régulières avancent méthodiquement, en respectant strictement l'ordre de ne pas causer de dégâts.

Le bruit a couru que d'Annunzio se serait suicidé sur la ligne de bataille. On dément cette nouvelle.

Milan, 28 décembre.

On a parlé d'une tentative de rébellion de la part de la population de Fiume contre les légionnaires de d'Annunzio. Cette tentative aurait été effectivement étouffée par la violence.

Il paraît que cette tentative aurait été faite par le parti autonomiste fiumain. La loi martiale a été proclamée dans toute la Vénétie julienne, de Fiume jusqu'à Cormons.

Milan, 28 décembre.

Le *Secolo* donne les détails au sujet du coulage de l'Espero, torpilleur qui avait passé à d'Annunzio :

L'Espero a tiré des coups de feu contre des navires de la flotte italienne, laquelle a riposté. L'Espero a coulé, en proie aux flammes.

Rome, 28 décembre.

On annonce que le maire de Fiume a demandé au gouvernement un sauf-conduit pour entrer en pourparlers.

Trieste, 28 décembre.

(Stefani) — Durant la nuit de dimanche, vive fusillade de mitrailleuses entre les troupes régulières et les légionnaires, sans graves conséquences.

Hier, lundi, le général Cavaglia a fait lancer sur Fiume, par des avions, des proclamations invitant les citoyens à faire cesser cette lutte fratricide.

Zara, 28 décembre.

(Stefani) — Une vive agitation règne parmi la population de la côte slave, car les légionnaires tirent continuellement avec des fusils et des mitrailleuses, depuis San-Marco.

Rome, 28 décembre.

(Stefani) — Les troupes régulières auraient jusqu'à présent 35 morts et une centaine de blessés, dont quelques officiers de carabiniers.

Les légionnaires ont fait sauter quatre ponts sur la Recina.

Rome, 28 décembre.

(Stefani) — Selon les journaux, le conseil des ministres s'est occupé de la situation de ceux qui, par des manifestations publiques, par des actes ou par des écrits, visent à exciter ou à soutenir dans le royaume l'attitude criminelle de ceux qui, à Fiume, portent les armes contre l'Etat.

Le conseil a décidé que ces actes constituent des actes de complicité, passibles de poursuites et d'arrestation immédiate.

Rome, 28 décembre.

(Stefani) — La *Tribuna* écrit qu'il ressort du ton maigre des communiqués de la régence que les opérations conduites par le général Cavaglia sont de simples opérations de police, car s'il s'agissait d'opérations de guerre, le général aurait les moyens de réduire les légionnaires en son pouvoir dans l'espace de quelques heures. Cette méthode peut prolonger la situation, mais le pays saura gré au général Cavaglia de la noble patience dont il fait preuve dans l'accomplissement de son pénible devoir.

Le *Giornale d'Italia* rappelle d'autres épisodes très douloureux de l'histoire de l'Italie et demande à d'Annunzio d'imiter Cavour et Garibaldi, qui trouveront dans leur patriotisme la force de faire taire leurs sentiments.

Le *Corriere d'Italia* constate qu'il n'était plus possible de négocier avec d'Annunzio, aveuglé par sa passion littéraire, et ajoute : « Nous devons repousser tout faux sentimentalisme, afin que la volonté de l'Italie surmonte tous les obstacles, car cela est aujourd'hui nécessaire. »

Rome, 28 décembre.

(Stefani) — Les journaux apprennent que M. Giolitti a reçu une délégation de députés des grands groupes parlementaires, qui lui demanda à être renseignés sur les événements de Fiume.

M. Giolitti répondit en démentant les bruits disant que d'Annunzio serait mort ou blessé. Il croit, d'après les prévisions du général Cavaglia, que l'occupation de Fiume par les troupes régulières sera complétée dans le courant de la journée.

M. Giolitti a ajouté avoir donné l'ordre d'éviter le plus possible l'effusion du sang. Il a démenti que l'artillerie ait tiré sur des maisons particulières. Quelques coups furent tirés par le navire *Andrea Doria* sur la caserne et sur le palais du commandement.

Le contre-torpilleur *Espero* fut rendu inutilisable pour des raisons de nécessité militaire.

M. Giolitti a expliqué qu'il avait fallu hâter l'action contre Fiume pour éviter une intervention de la Yougo-Slavie.

Le *Corriere d'Italia* dit que, après leur conversation avec le président du Conseil, les députés déclarèrent qu'ils considéreraient

l'action du gouvernement comme pleinement justifiée.

Trieste, 28 décembre.

(Stefani) — Au cours de la journée de lundi, le feu a continué par intervalles des deux côtés, mais il n'y a pas eu d'action remarquable.

Un avion fiumain a atterri à Zaule et a été capturé. C'est le quatrième avion qui est capturé. La ligne d'enceinte a été fortifiée et renforcée.

Le maire de Fiume Gigante et le directeur des armées Venturi ont demandé au commandant de la division d'Abbazia une entrevue qui a été fixée au 28 décembre au matin.

Cinq officiers et 78 soldats, tous légèrement blessés, sont arrivés à Trieste. Il y a aussi parmi eux un officier et un soldat fiumain.

L'Italie et la Yougo-Slavie

Rome, 28 décembre.

(Stefani) — M. Rastignac ayant écrit au directeur de la *Tribuna* pour lui demander si le traité de Rapallo contient des clauses secrètes attribuant la localité de Porto-Baros et les installations de chemins de fer de Delta-Enosaux Yougo-Slaves, ce qui porterait atteinte à l'activité du port de Fiume, la *Tribuna* dit être informée que le traité ne contient aucune clause secrète et que ces questions seront traitées ultérieurement par les commissions spéciales prévues par le traité de Rapallo.

Les journaux apprennent que les autorités yougo-slaves de Bucari ayant offert au général Cavaglia une aide militaire, celui-ci refusa immédiatement, car la question de Fiume et celle de tous les territoires d'armistice sont du ressort exclusif de l'Italie, en vertu de l'armistice même.

Les émissions des Soviets

New-York, 28 décembre.

(Havas) — En conformité des instructions reçues de Moscou, Martens, le prétendu ambassadeur des Soviets, s'est décidé à informer le ministre du travail qu'il était prêt à obéir à l'ordre d'expulsion.

Le gouvernement des Soviets a décidé de son côté de contremander tous les contrats entre lui et des maisons américaines, contrats qui, selon les dires de Martens, s'élevaient à 55 millions de dollars.

La débâcle d'une banque

Paris, 28 décembre.

(Havas) — Le *Journal* reproduit la dépêche suivante de Madrid :

Les spéculations sur les monnaies étrangères qui ont causé récemment de si grandes difficultés sur la place de Barcelone ont fait une nouvelle victime. La Banco de Barcelona, fondée il y a plus d'un siècle, et qui était considérée comme une des plus puissantes, a suspendu ses paiements.

Une vive panique règne dans les milieux financiers et commerciaux.

Demande d'augmentation des salaires

Berlin, 28 décembre.

On mande de Halle au *Berliner Tageblatt* :

Les associations de mineurs occupés à l'exploitation de la lignite en Allemagne centrale qui récemment demandèrent une nouvelle augmentation de salaire ont décidé, au cours de leur congrès tenu à Halle, de poser un ultimatum échéant le 15 janvier. Si, par ce moyen, aucun résultat n'est obtenu, la grève générale sera décrétée.

Berlin, 28 décembre.

Le syndicat du Reich comprenant différentes associations réunies des fonctionnaires des postes et télégraphes représentant plus de 200,000 membres, a formulé les mêmes revendications concernant les allocations de rehaussements que la fédération allemande des fonctionnaires. Cette dernière réclame une augmentation des allocations de 75 % et la fixation d'un minimum d'allocation de 7000 marcs.

Dans les milieux du monde cheminot de Hambourg, un mouvement s'est organisé en faveur d'une grève immédiate, qui serait décriée sans attendre le mot d'ordre de Berlin.

Soviets russes et extrémistes allemands

Berlin, 28 décembre.

D'après le *Berliner Lokal Anzeiger*, le 16 janvier 1921 a été décrété jour férié par le gouvernement des Soviets et consacré à la mémoire de Karl Liebknecht et de Rosa Luxembourg.

SUISSE

Politique tessinoise

Lugano, 28 décembre.

Le congrès extraordinaire du parti socialiste tessinois a décidé de porter pour le Conseil d'Etat une liste de sept noms et une de trente noms pour la Constituante et le Grand Conseil.

Pour le Conseil d'Etat, le mandat qu'on croit devoir échoir aux socialistes sera confié à M. Canevascini, conseiller national, qui laisserait son siège à Berne à M. Tamò, lequel le céderait ensuite à l'avocat Borella, de Chiasso.

Noyé

Vevey, 28 décembre.

Le petit Roger Krieger, 4 ans, jouant sur un débarcadère, est tombé dans le lac et s'est noyé.

On a retiré son cadavre une heure plus tard.

Fumez les cigares FROSSARD

†
Monsieur Antonin Clément et sa fille, à Neyruz; M^{me} et M. Voulanthen-Broillet et leurs enfants, à Genève; M^{lles} Josephine Broillet, à Fribourg; et Françoise Broillet, à Genève; M^{me} et M. Desbieux-Broillet et leurs enfants, à Villars; et les familles Broillet, à Fribourg, Bulle et Granges-Paccot; les familles Clément, à Ependes, ainsi que les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Thérèse Clément
née Broillet
leur chère épouse, mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, décédée après une longue et douloureuse maladie, munie de tous les secours de la religion, à l'âge de 30 ans.
L'enterrement aura lieu à Fribourg, mercredi, 29 décembre, à 7 h. 35. Messe à l'Hôpital des Bourgeois.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†
Madame veuve Minguely et ses enfants: Marie et Germaine; M. Jacques Bersier, à Estavayer; M. et M^{me} Schorro et leurs enfants; M. et M^{me} Minguely et leurs enfants, à Genève; et les familles Bersier, à Fribourg, Payerne et Champtauroux, ainsi que les familles parentes et alliées, font part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Monsieur Arnold MINGUELY
seigneur
leur très cher époux, père, gendre, frère, beau-frère, oncle et parent, décédé muni des secours de la religion, à l'âge de 47 ans, après une longue et pénible maladie.
L'office d'enterrement sera célébré à l'église du Collège, mercredi, 29 décembre, à 9 heures.
Domicile mortuaire: Rempart, 269.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

†
Nous avons la douleur de faire part de la perte irréparable que nous venons d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Marie COCHARD
notre chère sœur, nièce et cousine, décédée dimanche soir, à l'hôpital de Tavet, à l'âge de 18 ans, après une longue maladie, chrétiennement supportée, munie des sacrements de l'Eglise.
L'office d'enterrement aura lieu mercredi, 29 décembre, à 9 heures, à l'église de Tavet.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†
L'office de septième pour le repos de l'âme de

Madame Julia Grolimond-Vaucher
sera célébré demain mercredi, 29 décembre, à 8 h. 35, à l'église du Collège.

La famille Kilchherr remercie bien sincèrement, spécialement la société de Tir de Courtépain et Courtaman pour la belle couronne, ainsi que toutes les personnes qui lui ont témoigné tant de sympathie à l'occasion du grand deuil qui vient de la frapper.

A VENDRE
Camion Martini 2 tonnes
Serait cédé à n'importe quel prix. 11319
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle sous P 3754 B.

Avis et recommandation
Le soussigné avise les propriétaires d'automobiles qu'il a ouvert à Estavayer, Avenue de la Tour Henri 7, un atelier de réparations et de vérification, avec stock de pièces de rechange. Possédant de nombreuses années de pratique, acquises comme mécanicien dans les plus importantes fabriques d'automobiles et camions de la Suisse. Il est à même de répondre aux exigences de sa clientèle à laquelle il fournira toujours un travail des plus soigné. 11314
Se recommande: **Henri STAUB.**
Spécialiste pour les réparations d'autos de tous systèmes. Téléph. 8.10

Vente juridique
Jeudi, 30 décembre courant, dès 9 h. du matin, devant le domicile de **Vve Jeanne Morand, épicière, à Ponthaux, l'Office des faillites de la Sarine** vendra aux enchères publiques une certaine quantité de marchandises, telles que: laine et coton, épicerie, mercerie, tabacs et cigares, etc.; provenant de la masse en faillite de **Vve Jeanne Morand, prénommée.** 11243
Office des faillites de la Sarine.

CHEMINS DE FER ELECTRIQUES DE LA GRUYERE
Le public est informé que, suite de modifications apportées dans la desservance des stations de chemin de fer **ESTAVANNENS & ENNEY**, la consignment et la livraison des marchandises sera limitée aux heures ci-après, à partir du 1^{er} janvier 1921:
A ESTAVANNENS: de 10 h. à 10 h. 40; de 13 h. à 14 h. 20; de 16 h. à 17 h. 00.
A ENNEY: de 8 h. 15 à 9 h. 50; de 14 h. 30 à 15 h. 50.
En l'absence du chef de station à Enney ou à Estavannens, les billets seront délivrés aux voyageurs dans les trains, sans perception de surtaxe. 11321
LA DIRECTION.

A LOUER
pour cause de départ, au centre de la ville et des affaires,
Bel appartement
entièrement remis à neuf, 6 pièces, cuisine, salle de bain et dépendances. Convientrait spécialement, pour dentiste ou médecin. Entrée 25 janvier.
S'adresser au 2nd étage, rue de Romont 24 11405

CHAMBRE MEUBLÉE à louer
S'adresser: Petites-Rames, 135. 11314

ON DEMANDE une jeune fille
sérieuse, pour aider à tous travaux dans une pension de Bulle. 11322
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 3769 B.

PERDU
Il a été perdu, entre Bulle et Rossens, une chaîne à neige pour camion. 11313
Prière de bien vouloir la remettre à la Poste de Sedettes, contre récompense.

Ouvrages en cheveux
Façon de nattes avec cheveux tombés
Postiches modernes
Chaines de montres en cheveux avec garnitures or
TRAVAIL SOIGNÉ & BON MARCHÉ
P. ZURKINDEN
coiffeur
FRIBOURG
Service d'escompte 5 %

Vente juridique
Mercredi 29 décembre courant, dès 9 heures du matin, l'Office des faillites de la Sarine vendra aux enchères publiques, à l'auberge de Villarod, une certaine quantité de vin ouvert et en bouteilles, de liqueurs, cigares et cigarettes, de mobilier, 200 mètres cubes de foin et regain, 18 quintaux de paille environ, et cinq porcs de six mois, provenant de la masse en faillite de **Jonas Jaquier.**
Office des faillites de la Sarine.

ENCHÈRES PUBLIQUES
Mardi, 4 janvier, dès 14 heures, au domicile d'Alphonse Zay, à Corpataux, on vendra une jolie propriété, maison d'habitation, 7 poses de terre attenante, beau verger, au bord de la route cantonale. 11300

GRAND ASSORTIMENT pour cadeaux de fêtes
CRAVATES en tous genres: Dernières nouveautés
Gants
peau, tis²s et laine, articles réclame, Fr. 1.90, 2.90 et 3.90
CANNES & PARAPLUIES
Enorme choix. Série spéciale Réparations
ÉCHARPES - BONNETS DE SPORT - BRETÈLLES
En décembre, 10 % d'escompte
CHAPELLERIE
Sausser - Reichlen
21, rue de Romont -- Fribourg
Dépôt exclusif de la marque **BORSALINO (Antica-Casa)**

Chemins de fer électriques de la Gruyère
Vu la pénurie croissante d'énergie électrique, le Département fédéral des chemins de fer nous impose la suppression des trains désignés ci-dessous, prévus à notre horaire, à partir du 28 décembre 1920 inclusivement, à l'exception des dimanches et jours fériés:
Lignes Bulle-Monthovon: train 158 partant de Bulle à 14 h. 10.
• Monthovon-Bulle: train 16 partant de Monthovon à 16 h. 05.
• Bulle-Châtel-St-Denis: train 501 partant de Bulle à 8 h. 00.
• Châtel-St-Denis-Bulle: train 158 partant de Châtel à 12 h. 42.
• Châtel-St-Denis-Palézieux: partant de Châtel:
train 155 à 10 h. 21.
train 167 à 19 h. 13.
• Palézieux-Châtel-St-Denis: partant de Palézieux:
train 156 à 10 h. 51.
train 166 à 18 h. 44.
• Bulle-Broc Fabrique: train 318 partant de Bulle à 17 h. 05.
• Broc Fabrique-Bulle: train 319 partant de Broc-Fabr. à 17 h. 34.
Ces restrictions seront rapportées aussitôt que possible. 11320
La Direction.

Kreener-Naphtaly, Fribourg
Avenue de la Gare, 34
à côté de l'Hôtel Terminus
MAISON SPÉCIALE
Confections modernes pour Messieurs
jeunes gens et enfants
20% RABAIS
sur tous les articles
Pour que chacun puisse en bénéficier, nous prolongeons notre vente au rabais jusqu'au 21 janvier 1921.
Maison connue
par la modicité de ses prix

DOSSENBACH
aux Arcades
Le plus grand choix de
Chaussures
aux prix les plus avantageux
Baisse de 10 % ses prix réels

A VENDRE
pour cause de changement de commerce
joli camion
1000 kg., avec carrosserie en très bon état.
Pour renseignements, s'adresser sous chiffres P 11243 F à Publicitas S. A., Fribourg. 11312

Superbe occasion
A vendre plusieurs lits bois dur, bon état, à bas prix, armoires et chaises. S'adresser: 200, rue des Maçons, Fribourg.

Pour les FÊTES
Oies déplumées 4 fr. franco
Canards 4 fr. 30 franco
Noix le kg. 1.—
Noisettes 1.70
Châtaignes 0.35
Fraises, couronnes 1.60
Eggs 1.30
Haricots secs 0.80
à partir de 5 kg., franco Locarno. 11311
Henri Falvio, nég.
Locarno.

On demande une jeune fille
robuste, d'au moins 18 ans, pour aider à tous les travaux du ménage, et connaissant si possible le service. Inutile de se présenter sans de bons renseignements. 11305
S'adresser au Café du Midi, J. Christen.

Chauffeur mécanicien
connaissant à fond la partie d'automobile et camion demande place stable. Certificats à disposition. 11307
S'adresser à Publicitas S. A., Fribourg, sous chiffres P 11229 F.

FIAT A VENDRE
Torpedo 6 places, carrosserie neuve, éclairage électrique garanti de l'usine 6 mois. 11323
Demandez prix exceptionnel sous P 3421 N à Publicitas S. A., Neuchâtel.

Attention
V. John, cordonnier, aux escaliers du Court-chemin, 7.
Travail prompt et soigné. Aperçu de quelques prix.
Ressemelage et talons pour hommes, Fr. 8.—
Ressemelage et talons cousus pour hommes 9.50 francs.
Ressemelage et talons pour dames, Fr. 6.50.
Ressemelage et talons cousus pour dames, Fr. 8.—
Cuir de première qualité. Pièce invisible.
Se recommande 11327

A VENDRE
8 petits porcs de 7 semaines, chez M. Joseph CLERC, CORPATAUX. 11306

Je donne
1 beau panier de marché, 1 belle paire de bas, 1 belle et bonne paire de chaussettes, 1 bon porte-monnaie, 1 coupon de broderie, 1 pièce de dentelle, 1 grosse savonnette, extra, 6 forts lacets, 1 superbe ceinture, 1 joli bibelot, 1 gros paquet de lessive, 1 ouvrage à broder, 1 belle glace et une prime gratuite, le tout d'une valeur de 30 à 40 francs pour 10 fr.
Maison H. Combes 8, Place des Eaux-Vives, Genève. 11301

Jeune homme
intelligent, marié, de toute confiance et fidèle demande place comme maître-domestique ou premier vacher, éventuellement comme seul vacher dans grand train de campagne, habitué à tous les travaux de la campagne, principalement dans l'élevage du bétail. La femme aiderait aux travaux de la maison et des champs. Bons gages et logements désirés. Références et certificats de premier ordre à disposition. Entrée tout de suite ou à volonté.
Adresser offres avec conditions sous chiffres P 11224 F à Publicitas, Fribourg. 11303

BOIS DE FOYARD
Le soussigné vendra aux enchères publiques, dans la forêt d'Aut-fond, le mercredi 29 courant, à 1 h. 1/2 de l'après-midi, 40 moulins de hêtre, sagels, tas de branches et quelques billes de charbonnage. 11273-1452 582
Favorables conditions de paiement.
L'exposant: **P. Remy.**

Un Cadeau qui fait plaisir
est certainement une paire de pantoufles, chaussons, caoutchoucs, socques, chaussures fourrées ou non fourrées
Profitez de notre
Grande Vente d'Occasion
Nous accordons de grandes réductions sur tous les articles en magasins.
Chaussures Modernes S. A.
26, Rue de Romont FRIBOURG Rue de Romont, 26

Distribution d'eau de Guin
Branchement vers Galmis
La société des eaux de Guin met au concours l'exécution de conduites d'eau en fonte de 125 mm - 70% de diamètre avec 4 bornes-hydrants, vannes et accessoires. Longueur des conduites: 1332 m. Prendre connaissance des plans et conditions au bureau du secrétaire de la société, M. Conrad Fasel, géomètre, à Guin, où les soumissions seront reçues jusqu'au mercredi 5 janvier 1921, à 6 heures du soir. 11388

Le Savon Plantol
QUEL délice qu'un bain avec le bon savon PLANTOL, composé d'extraits les plus fins de fruits et de fleurs! Le corps en retrouve une délicieuse sensation de fraîcheur et de bien-être.
SAVONNERIE SUNLIGHT PARFUMERIE GILTEN

Les dragons, guides et mitailleurs du GIBLOUX
paroisse de Farvagny-le-Grand, Vuisternens-en-Ogoz, Villaroz, Villarsiviriaux, Orsonnens, Autigny et Estavayer-le-Gibloux sont convoqués pour le 6 janvier, à 2 heures après midi, à Farvagny-le-Grand, pour y fonder une section de la Société de cavalerie. 11308
Le président du Comité central: **BERTHOUD, cap.**